
COMPTE-RENDU REUNION DU BUREAU DU 13 MARS 2023

Présents : Jean-Pierre Gilles (Président)
Hervé Saint-Pol (Secrétaire)
Jean-Claude Fauch (Trésorier)
Henri Mayol (Trésorier adjoint)
Séverine Amillard (membre)
Sylvain Maurange (membre)
Jean-Loup Albert (membre)

Invités : Alain Fitoussi (salarié)
Philippe Guillon (TTPG)
Guillaume Clot (TTPG)

BILAN DU TOUR DE CRITERIUM DE N2 A LISLE-SUR-TARN

DEROULEMENT GENERAL

Les membres du bureau sont unanimes pour dire que le tour a été une réussite sur tous les plans.

Petits bémols concernant la venue de l'escalade, ainsi que la réprimande des écoles le lundi car le sol était dans un état sale (eau par terre pour éviter de glisser).

PAIEMENTS

Le paiement de 1200€ n'a pas encore été effectué à ce jour de la part de la ligue Nouvelle-Aquitaine ou Occitanie par la zone. Manque également le paiement de 400€ de la ligue Occitanie.

Par ailleurs, il faudra régler à Jean-Claude Fauch l'achat du matériel d'impression (feuilles + toner)

LOGISTIQUE

La logistique a été un peu dure pour le club de Gaillac car ils ne possédaient pas les tables. Il leur a été suggéré de louer des camions avec hayon pour d'éventuelles prochaines organisations.

RECONDUCTION

Le club se dit prêt à reconduire ce genre d'événement mais pas pour de la PN, car cela représente trop d'investissement pour une compétition modeste. Ils préfèrent donc rester sur de la N2.

Il leur faudrait aussi la garantie d'avoir le nombre suffisant d'arbitre car le club ne peut pas les fournir à lui tout seul.

BUVETTE

La buvette a été une des belles réussites de l'organisation. 3400€ de recettes pour des dépenses de 2000€. L'organisation en 2 pôles distincts a été saluée. Il faudra penser à obtenir la wifi pour les prochaines fois de façon à utiliser facilement la borne de paiement par carte. Enfin, il a été conseillé au club de garder les chiffres et la volumétrie pour ne pas partir de zéro la prochaine fois.

FORMATION DES ARBITRES ET LIAISON AVEC LA LIGUE

Le comité se retrouve en bisbille avec la ligue car cette dernière est réticente à abandonner le montant qu'elle reçoit habituellement pour les formations d'arbitre. Hors le comité, ayant organisé spontanément cette formation se sent lésé. Le montant s'élève à plus de 2000€

La présidente de la ligue, Marion Vayre, souhaite prendre une décision en comité directeur.

Pour l'heure, la ligue bloque la validation de ces arbitres tant qu'elle n'aura pas reçu l'argent. Cela dit, le comité pourrait passer directement par la FFTT pour faire valider ces formations.

BILAN ANS 2022

Un bilan a été présenté. Quelques ajustements ont été faits pour faire correspondre charges et produits.

DOSSIER CONSEIL DEPARTEMENTAL

Alain a montré la fiche remplie. Cette dernière détaille les différents chiffres pour chaque action. Elles ont été validées par le bureau.

RECRUTEMENT APPRENTI TARN-SUD

L'annonce du poste sera à nouveau publiée sur le site de la FFTT, Facebook, LinkedIn, la ligue ainsi que le CREPS de Montpellier.

Il faudra informer les clubs cibles du nouveau coût d'embauche d'un apprenti.

Etant donné le nombre de clubs important en recherche d'apprentis, il ne sera pas évident d'en trouver un.

PROJET ANS 2023

Le comité doit suivre 2 projets obligatoires : recrutement et fidélisation des jeunes, ping en extérieur.

Pour ce dernier, le CD souhaite monter des actions à Cap'Découverte et aider au financement d'un parc extérieur de 4 ou 6 tables à Labastide Saint-Georges.

Le comité se positionne comme l'année précédente sur les 2 autres projets suivants : soutien aux clubs, ping santé.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Alain a fait part de son souhait de se former.

Il souhaite se former sur l'utilisation des réseaux sociaux et sur la création de sites internet.

Il faudra voir avec l'AFDAS ou son CPF pour le financement de ces formations.

Alain doit communiquer au comité les informations quant à ces formations.

CLUB DE GRAULHET

Le club de Graulhet fait face à des difficultés de paiement suite à une subvention non reçue car capitalisée par l'omnisport où ils étaient membres jusque là.

Le club doit une somme d'argent au comité autour de 250€, somme qui va grossir d'ici la fin de la saison.

Il leur sera proposé un échéancier de remboursement.

En outre, il leur est demandé d'organiser le colloque des clubs. Ils recevront en contrepartie une réduction du montant à rembourser de 100€.

COLLOQUE DES CLUBS

Le colloque des clubs sera organisé le lundi 17 Avril 2023. A priori à Graulhet, qui organisera également la restauration.

Les points suivants seront abordés :

- Proposition sur le critérium départemental
- Proposition sur la formule de brûlage du championnat par équipe à adopter
- Echange autour du système de dédommagement pour les compétiteurs nationaux. Enveloppe monétaire avec système de points.
- Présentation des projets ANS
- Formation arbitres et dirigeants
- Table ronde sur la pertinence du calendrier départemental.

En marge de ces points, la commission sportive se réunira en amont pour présenter ses propositions.

BUDGET PREVISIONNEL

Jean-Claude Fauch propose des modifications de celui-ci.

Il souhaite rajouter un montant sur les charges concernant la formation de cadres de l'arbitrage et de la technique.

En contrepartie, il propose d'augmenter les produits des subventions ANS (6000€ pour 4 projets * 1500€ / projet) ainsi que celle du conseil départemental à 15000€.

La proposition est validée.

PROCHAINE REUNION DE BUREAU

Elle est programmée le lundi 22 Mai2023 à Albi (CDOS) à 20h30.

Le secrétaire
Hervé Saint-Pol